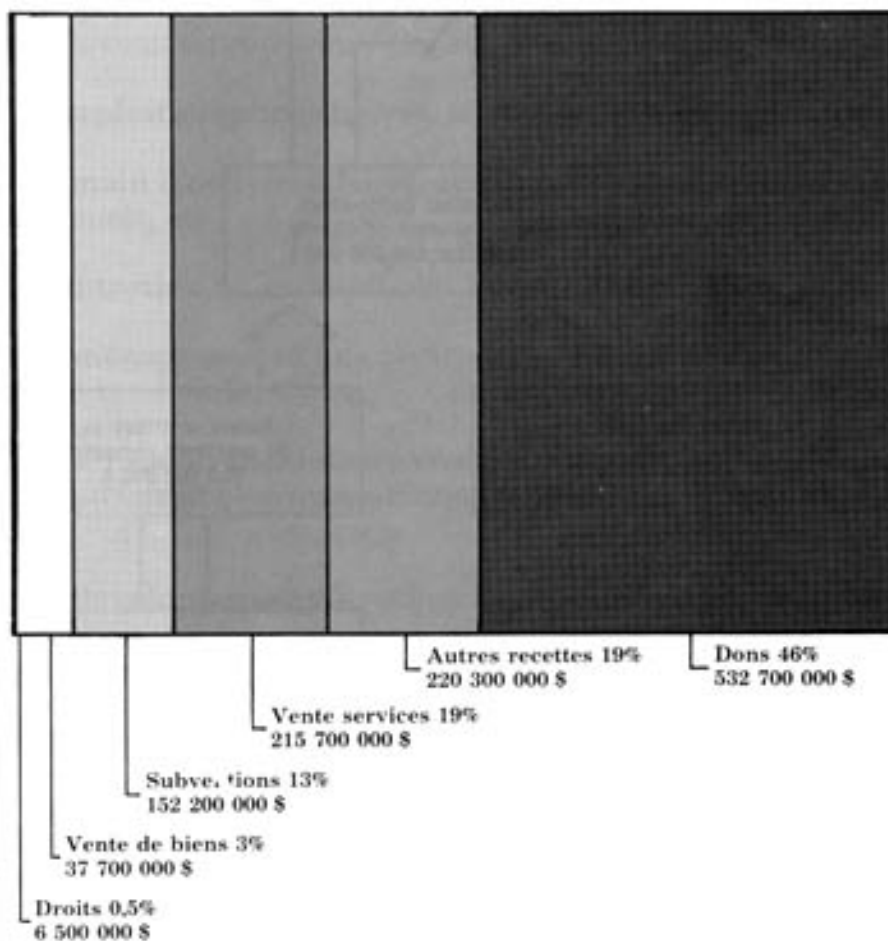


Sommaire impact Québec

Revenu des organismes enregistrés de Charité du Québec 1980 (Secrétariat d'État)

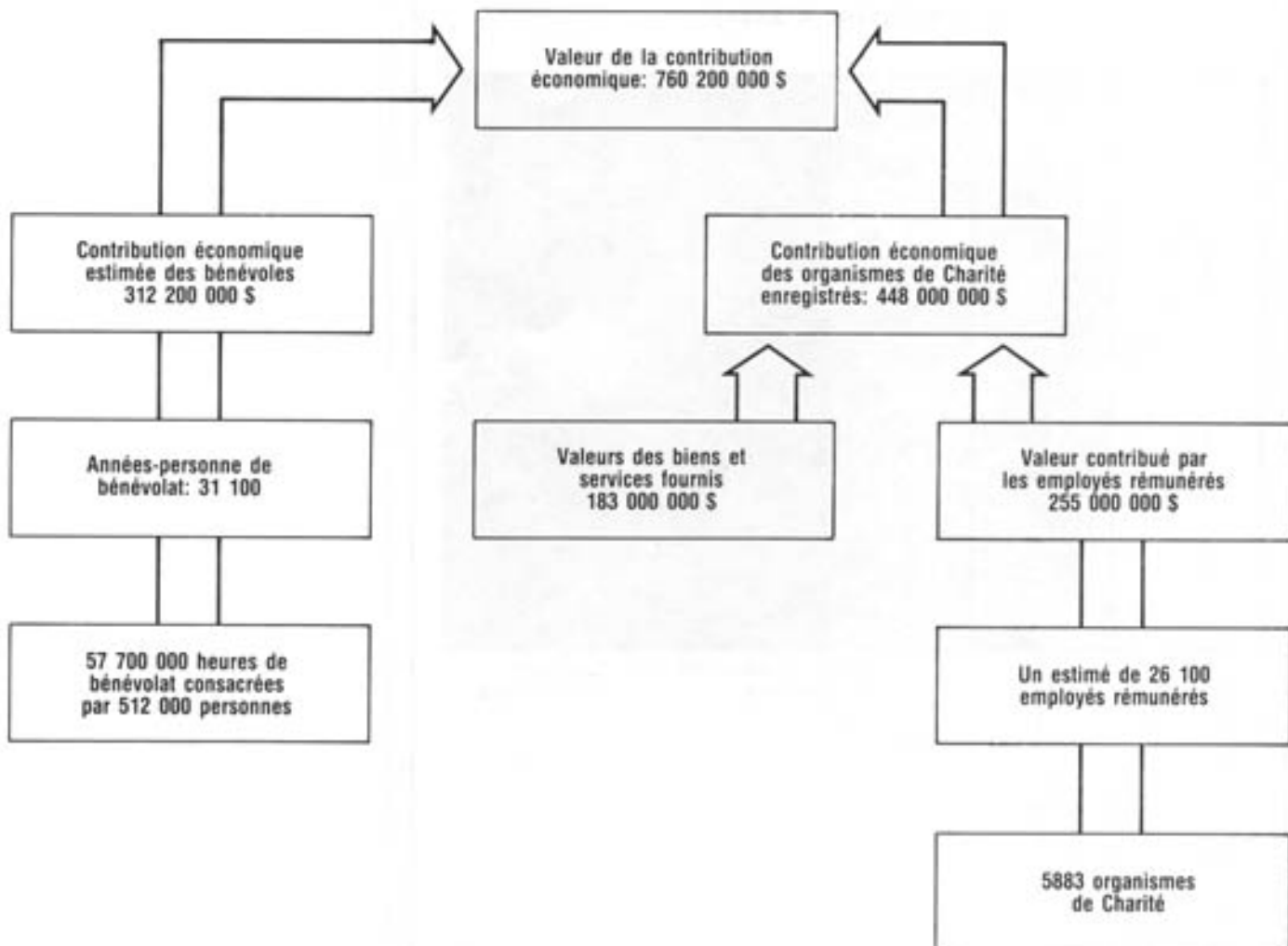


Dépenses totales et ventilation par poste organismes enregistrés de charité du Québec 1980 (Secrétariat d'État)

Total: 1 019 000 000

- dépenses de charité: 37%
- Coût des marchandises vendues et des services rendus: 18%
- Rémunération et avantages sociaux: 25%
- Autres (entretien des bâtiments, campagnes et publicité, déplacements, conférences, fournitures de bureau) 20%

**Aperçu des origines
de la contribution économique des organismes
enregistrés et des bénévoles du
Québec en 1980**



(Source: Secrétariat d'État) *Ces chiffres ne comprennent pas les organismes qui ne sont pas enregistrés comme organismes de charité au Québec; durant l'année 1982-1983, il s'est créé 3224 associations sans but lucratif.*

5- Neuf critères d'impact économique

Voici quelques critères qui ont déjà servis à la conception d'une grille pour la cueillette des données de fédérations nationales. Pouvez-vous estimer votre impact économique?

1. **L'exploitation**(imprimerie, téléphone, déplacements, etc.)
2. **La main d'oeuvre**(salaires, avantages sociaux, honoraires professionnels, etc.)
3. **L'entretien**(du matériel, des locaux, d'immeubles etc.)
4. **L'aménagement**(d'une caverne, d'une bibliothèque, d'un sentier de randonnée, etc.)
5. **Les immobilisations**(rénovation et construction d'équipements, d'immeubles, quincaillerie informatique, dactylo, meubles, etc.)
6. **Le développement**(la recherche, la régionalisation, la décentralisation, etc.)
7. **Les dépenses des stagiaires/vacanciers** (transport, nourriture, hébergement, loisirs, enseignement, matériel, etc.)
8. **Les aides directes et indirectes des gouvernements** (subventions du MLCP, bons d'emploi, projet été Canada au travail, etc.)
9. **Les bénéfices réinvestis**

*La subvention
gouvernementale
est moins un don
qu'un investissement social
qui a
un impact économique
certain.*

6- Deux types de contribution économique essentiels au développement du Québec

- **Les heures de bénévolat et de militantisme**
(y compris celles consenties par les salariés, formation permanente, formation civique, diminution des coûts, etc.)
- **Les dons de biens et de matériaux**
(local, salle de rencontre, véhicule, nourriture, boisson, outils, matériaux de construction, sang, etc.)

7- Onze critères d'impact social

Vraisemblablement, il ne sera jamais possible de comptabiliser concrètement l'impact social des organismes de loisir. Ce qui ne doit pas nous empêcher de mentionner des critères qualitatifs difficilement contestables.

1. La valeur des produits offerts(éducation, communications interpersonnelles, découverte de soi et des autres, etc.)

2. Les objectifs de réduction des inégalités sociales(coûts sociaux, accessibilité aux services, hausse du niveau et de la qualité de la vie, etc.)

3. Les effets d'amélioration de la santé physique et psychique

4. La publicité sociétale et l'information

5. Le degré d'insertion locale(partnership, concertation, utilisation maximale des ressources, etc.)

6. L'envergure des réseaux de solidarités(entraide, collaboration, nombre de personnes impliquées, aux niveaux québécois, fédéral et international, etc.)

7. Le degré de polyvalence et de multi-affectation des installations/équipements

8. Le taux d'utilisation et d'occupation annuel des installations/équipements

9. Le degré de participation à l'aménagement du territoire, aux études urbanistiques et à la planification régionale et locale

10. Le degré de participation à la protection du patrimoine culturel et naturel

11. Le degré d'incitation culturelle(modèles de comportements valorisés, etc.)

*Pouvez-vous
confectionner une liste
constituée d'un exemple
d'action
de votre organisme
à chacun de ces critères?*

8- L'économie sociale du loisir: cinq exemples-type

1. Un groupe de vacances familiales qui restaure les installations sanitaires d'un centre de vacances au coût de 28 000 \$ alors que l'estimé d'une entreprise atteint 75 000 \$. Une économie nette de 47 000 \$.
2. La réalisation d'un festival musical national dans une région du Québec qui attire plus de 10 000 musiciens, parents et amis. Une attraction pas du tout négligeable.
3. Une association sportive qui invente et met en marché un nouveau bâton de jeu adapté et sécuritaire tout en autofinçant une partie de ses activités.
4. Un regroupement socio-éducatif qui rédige un bouquin utile à l'intervenant communautaire et offre des stages de formation pour son application concrète.
5. La recherche, la découverte, l'aménagement et l'entretien d'un équipement de plein air par une fédération.

*Chaque organisme
est en mesure d'identifier
cinq exemples concrets*

9- Trois grandes actions-clé à mener

1- Poursuivre

- La conception et le perfectionnement d'une méthodologie de cueillette de données commune aux organismes de loisir;
- La détermination de normes et de méthodes communes pour réaliser des documents de représentation;
- La réalisation de monographies (études de cas significatifs);

2- Entreprendre

- L'étude préliminaire des données recueillies par le MLCP;
- Le développement de liens avec le mouvement coopératif et d'éducation populaire;
- L'ouverture d'un registre des travaux bénévoles et des dons de biens et matériaux.

3- Revendiquer

- Une politique québécoise de l'action volontaire:
 - statut de l'élu (autorisation d'absences au travail, horaires de travail variables);
 - protection sociale;
 - fondation pour le développement de la vie associative.
- Des mesures pour développer l'économie sociale:
 - amélioration du régime d'exemption fiscale relatif aux dons;
 - mise en disponibilité de professeurs-es consentant-es;
 - l'aide à la personne pour fins de vacances;
 - le chèque-vacances;
 - les obligations d'épargne émises par les associations;
 - les contrats d'utilité sociale plutôt que l'accès aux priorités gouvernementales.
- L'obtention de statistiques propres aux organismes de l'économie sociale du loisir.

• La réalisation d'une étude par le gouvernement du Québec (comme en Ontario) qui démontre:

a) la contribution qu'apportent au Québec les programmes et les services du MLCP;

b) les avantages coûts-rendement d'un financement continu des programmes et des services du MLCP;

c) les avantages économiques d'un accroissement du financement destiné aux programmes existants et aux nouveaux projets.

10- Les derniers mots pour le dire

Cette courte brochure devrait avoir convaincu les plus sceptiques: le loisir, c'est rentable. Bien sûr, elle n'est pas exhaustive et a été réalisée par des professionnels en loisir et non par des chercheurs universitaires; cependant, il ne fait aucun doute qu'une démarche scientifique de recherche corroborerait d'éclatante façon l'argumentation-choc de ce carnet de bord de l'économie sociale du loisir.